



---

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 29 SEPTEMBRE 2008**

---

Le Conseil Municipal a été convoqué le 23 septembre 2008.

Avant de débiter la séance, le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Délégations du Conseil Municipal au Maire

**Adopté à l'unanimité.**

La séance est ouverte à 20 heures en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Thierry WENDLING qui a donné procuration à Philippe TARDOT et Robert GASSER qui a donné procuration à Laurence MULLER-BRONN.

<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

**Point 1 :** Approbation du procès-verbal de la séance du 27 août 2008.

**Point 2 :** Rentrée scolaire et périscolaire 2008/2009 : bilan.

**Point 3 :** Dénomination d'une place publique.

**Point 4 :** Kilbe 2008 : reversement des droits de place des forains.

**Point 5 :** Transfert de la présidence du COPIL du site Natura 2000 du Rhin-Ried-Bruche.

**Point 6 :** Délégations du Conseil Municipal au Maire.

**Point 7 :** Rapports des commissions et des structures intercommunales.

**Point 8 :** Divers.

\*\*\*\*\*

## 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 AOUT 2008

Le procès-verbal de la séance du 27 août 2008 a été communiqué à tous les conseillers. Aucune observation n'étant présentée, il est adopté à l'unanimité et signé par les membres présents.

## 2. RENTREE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE 2008/2009 : BILAN

Un bilan de la rentrée scolaire 2008 est présenté par Mohamed EL ARBAOUI.

**Ecole maternelle :** 111 élèves répartis dans 4 classes.

La fermeture de classe, qui était inévitable au regard de ces chiffres a eu lieu. Nous sommes maintenant à 14 élèves de la réouverture de la 5<sup>ème</sup> classe.

Caroline PFALZGRAF, directrice, informait le Conseil Municipal l'an passé, que le nombre de naissances en 2006 et la construction d'un lotissement laissent supposer une ouverture de classe en 2009. Cette information est à prendre selon elle, avec prudence dans la mesure où le solde entre les départs de grande section et les nouvelles inscriptions équivaut à environ 10 élèves. Tout dépendra donc de l'arrivée de nouvelles personnes dans notre village.

**Ecole élémentaire :** 239 élèves répartis dans 9 classes. Ce nombre est en constante hausse depuis 4 ans (175 en 2004, 195 en 2005, 217 en 2006, 226 en 2007)

Cette année encore, du mobilier complémentaire a été acheté pour assumer cette hausse d'effectif.

**Collège :** 299 élèves.

Répartis en 3 divisions par niveau (6<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup> 4<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup>) soit 12 classes, on arrive à 25 élèves de moyenne par classe. C'est un nombre maximum d'enfants pouvant être accueillis, le collège étant prévu pour 300 élèves.

Un projet de construction d'un collège à Erstein est décidé mais la date de fin de travaux n'est pas fixée. Cette réalisation n'affectera pas le collège de Gerstheim.

**Périscolaire :**

La fréquentation du périscolaire est en hausse et pose problème : jusqu'à 110 enfants sont accueillis à midi tous les jours de la semaine or le seuil fixé par la Communauté de Communes du Rhin est de 100 enfants. Mohamed EL ARBAOUI a sollicité la mise à l'ordre du jour de ce point, de la commission ad hoc du 15 octobre prochain. Il est précisé que la capacité maximale autorisée pour les lieux est de 120 enfants.

La plage horaire du soir accueille environ 65 enfants. La journée du mercredi n'est pas très chargée avec 29 enfants.

Laurence MULLER-BRONN précise qu'il est généralement observé que le taux de fréquentation baisse après l'émission des premières factures et durant la période hivernale (enfants absents car malades).

L'équipe professionnelle du périscolaire est composée de 8 personnes (certaines à temps partiel), dont la majorité habite le territoire de la Communauté de Communes du Rhin.

Les élus seront destinataires du compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage qui s'est tenue mi-septembre, dès réception.

### 3. DENOMINATION D'UNE PLACE PUBLIQUE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,  
VU le Code de la voirie routière et plus particulièrement l'article L.113-1,

Où l'exposé du Maire soulignant l'intérêt de donner une dénomination officielle à la place publique située à côté de la Salle des Fêtes,

Considérant l'aménagement de ladite place

le Conseil municipal, décide par 22 voix pour, 1 abstention :

- **de donner** la dénomination officielle suivante « Place de la Fontaine»,
- **d'inscrire** les crédits nécessaires pour la couverture des frais de fourniture des poteaux et plaques indicatives au Budget Principal 2009,
- **d'inaugurer** officiellement cette place le dimanche 17 mai 2009 conjointement à l'inauguration du circuit découverte de Gerstheim.

### 4. KILBE 2008 : REVERSEMENT DES DROITS DE PLACE DES FORAINS

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide:

- **de reverser** les droits des forains d'un montant de 1 774 € à la société de musique Concorde, organisatrice de l'édition 2008.

### 5. TRANSFERT DE LA PRESIDENCE DU COPIL DU SITE NATURA 2000 DU RHIN-RIED-BRUCHE

Le Maire expose que dans le cadre de la mise en place du réseau Natura 2000, le choix fait par l'Etat a été d'intéresser les acteurs du territoire à la sauvegarde du patrimoine naturel communautaire. Avec l'entrée en vigueur de la loi n°2005-157 du 23 février 2005 portant sur le Développement des Territoires Ruraux, l'Etat a souhaité renforcer la position des collectivités territoriales et de leurs groupements, dans le fonctionnement des comités de pilotage et dans l'animation des sites Natura 2000. Ainsi, en application de cette loi, et après approbation du document d'objectif, les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements – membres du comité de pilotage – désignent, pour une durée de trois ans renouvelable, la collectivité territoriale ou le groupement qui sera en charge du suivi de sa mise en œuvre, ainsi que de la présidence du comité.

Considérant la candidature du Conseil Régional d'Alsace à la maîtrise d'œuvre de la présidence du comité de pilotage interdépartemental,

le Conseil municipal, décide par 22 voix pour, 1 abstention :

- **de donner** un avis favorable à la candidature du Conseil Régional d'Alsace pour le suivi et la mise en œuvre du document d'objectif du site interdépartemental et des sites qui le composent,
- **de donner** un avis favorable à la candidature de Monsieur Adrien ZELLER, Président du Conseil Régional d'Alsace, pour assurer la présidence du comité de pilotage interdépartemental et des comités de pilotage qui le composent.

## **6. DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Le Maire rappelle les compétences pour lesquelles le Conseil Municipal lui a donné délégations en séance du 31 mars 2008, et propose afin d'assurer le bon fonctionnement de l'exécutif municipal, de rajouter celle relative à la conclusion des baux.

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide:

- **de donner** au Maire pour la durée de son mandat, délégation dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales pour la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

## **7. RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

### **7.1 COMMISSIONS COMMUNALES**

#### **7.1.1. Gymnase : restructuration fonctionnelle et extension**

Philippe TARDOT rend compte des différentes réunions qui ont eu lieu avec M. Marcel PARISOT, candidat retenu par la municipalité (cf séance du 27.08.2008 point 6.1.2) pour une mission de programmiste. La première phase de son intervention est le recensement des besoins exprimés par les différents utilisateurs et l'analyse du site. Ces enquêtes et diagnostics ont été présentés aux élus lors de leur réunion du 26 septembre 2008. Lors des prochaines séances des projets chiffrés seront présentés.

#### **7.1.2. Education – culture – information**

##### **7.1.2.1. Information**

La prochaine réunion de la commission fixée au mardi 7 octobre 2008 portera sur le choix des couvertures du Gerstheim Infos et l'analyse du besoin de matériel informatique.

##### **7.1.2.2. Tourisme**

Afin de réaliser des expositions « souvenirs/témoignages » qui jalonnent le circuit découverte lors de son inauguration officielle fixée au 17 mai 2009, un appel aux habitants pour la production de photos, objets divers ... a été lancé dans le Gerstheim Infos du mois de septembre. Laurence MULLER-BRONN sollicite la mobilisation des

conseillers pour une collaboration active de leur part quant à la recherche de documents pouvant être utilisés et les invite à sensibiliser les gerstheimois sur l'importance de leur participation.

### **7.1.3. Affaires sociales – petite enfance, solidarité, services à la personne**

Anne-Marie KLIPFEL informe que les membres de la commission ont rencontré Jean Pierre SUTTER et Pierre TEXIER respectivement Président et membre du Comité de l'Age d'Or ; l'objectif étant de savoir quel type de soutien logistique la Commune pourrait apporter à l'association.

Une première sortie pédestre, sous la houlette de l'Age d'Or, va être proposée le 6 novembre 2008. Une classe de l'école primaire y participera, une autre interprétera des chants au moment du goûter qui clôturera cette après-midi. Ce même jour un questionnaire sera distribué aux participants afin de connaître les genres d'activités qu'ils aimeraient se voir proposer.

La réunion de la commission fixée au 6 octobre 2008 finalisera l'organisation de cette marche d'automne et la charte de parrainage par le Centre Européen d'Etudes du Diabète sera présentée.

## **7.2 STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

### **7.2.1. Communauté de Communes du Rhin**

Laurence MULLER-BRONN remercie les élus qui ont participé à l'opération « Vélo gourmand » du dimanche 28 septembre 2008. L'étape fromage avait lieu à Gerstheim dans les locaux du périscolaire.

Elle souligne le beau succès de cette manifestation gastronomique (200 participants) et précise que tous les mets proposés sont d'origine locale et en partie issus de l'agriculture biologique.

## **8. DIVERS**

### **a) Lettre du Pays d'Erstein**

Francis GRIGNON, Vice-Président du Conseil Général, établit un bulletin mensuel avec les décisions de la commission permanente du Conseil Général intitulé « Lettre du Pays d'Erstein ». Ce document communiqué aux maires du Canton stipule les différentes aides attribuées, celles concernant Gerstheim prises le 1<sup>er</sup> septembre 2008 sont les suivantes :

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Objet / Programme</b>	<b>Montant</b>
Collège	Fonctionnement des collèges publics	17 000
Collège	Classes de découvertes, accompagnement scolaire	2 859

Laurence MULLER-BRONN souligne que le collège de Gerstheim a été retenu comme collège pilote pour les classes mobiles d'informatique. Ce type d'équipement dans les autres collèges bas-rhinois se décidera à l'issue de cette année scolaire au vu de son fonctionnement à Gerstheim.

**b) Récupération des charges des logements communaux sis 24a rue Reuchlin**

Le Maire présente les décomptes des charges des locataires des logements communaux sis 24 a rue Reuchlin pour l'année 2007.

La référence est le cumul du gaz et des pellets sur la base du prix moyen du kWh.

Pour les 4 logements, le montant total s'élève à : 1 869.93 €

**c) Tour du ban du village**

Philippe SCHAEFFER souhaite remercier Robert GASSER bien qu'absent, pour le circuit proposé aux élus le 30 août 2008 long de 32 kms, qui a permis aux participants de connaître les limites du ban et précise que Robert GASSER est prêt à reconduire cette sortie au printemps.

**d) Bilan du 13 juillet 2008**

Isabelle WERTH en qualité de représentant de la Commune auprès du Comité des Fêtes présente un bilan chiffré du 13 juillet 2008 qui sera diffusé avec le présent procès-verbal.

**e) Marché aux puces**

Gilbert GEORGES en tant que bénévole auprès du club de tennis rend compte du déroulement du marché aux puces du 28 septembre 2008. Le bilan de cette manifestation est positif au vu du grand nombre de vendeurs, soit 280 stands, du public présent tout au long de la journée et du comportement irréprochable des jeunes membres de l'association.

**f) Journée Paroissiale d'Obenheim**

Le Maire donne lecture de l'invitation du Pasteur Olivier Richard-Molard pour le culte du dimanche 26 octobre 2008 auquel ont été conviés les élus des collectivités départementales, régionales ainsi que MM. le Député et Sénateur. Ce culte à thème avec Christian Albecker, Directeur général du Sonnenhoff sur la question de l'handicap dans notre société sera suivi d'un repas et d'un rapport illustré sur le séjour au Vietnam.

**g) Prochaine séance du Conseil municipal**

- Lundi 27 octobre 2008 à 20h

Marc-Daniel ROTH	Laurence MULLER-BRONN (procuration de Robert GASSER)	Philippe TARDOT (procuration de Thierry WENDLING)	Anne-Marie KLIPFEL
Philippe SCHAEFFER	Christian HURTHUR	Thierry WENDLING (procuration donnée à Philippe TARDOT)	Jean-Marc KELLER
Yves MARTZ	Nathalie HECKMANN	Robert GASSER (procuration donnée à Laurence MULLER-BRONN)	Anne-Catherine LIPP
Mohamed EL ARBAOUI	Gilbert GEORGES	Monique WEBER	Hubert ARBOGAST
Michèle BISCHOFF	Estelle BRONN	Sébastien SCHUEBER	Isabelle WERTH
Sylvia GASSER	Roger HOLZER	Emile PFISTER	